

sommaire

- édito p.1
- accueil du public p.1
- dossier p.2
- enquête :
la professionnalisation
de l'assistante maternelle
- infos pratiques p.3
- la formation continue : une
première en Franche-Comté
- fiche technique p.4
- formations 2014
- supplément page centrale
- planning du trimestre
- animations

temps fort

Pensez dès maintenant à vous inscrire
au relais pour les spectacles à l'Arche
de Bethoncourt (tarifs 3,5 €/pers) :

- "Plains de petits riens"
le 14 février à 10 h
- "Noun" le 25 mars à 14 h 45

Bulletin trimestriel du Relais Parents/Assistants
Maternelles de Valentigney-Audincourt-Arbouans
• n°27 • Janvier 2014 • Directeur de la publication :
Daniel Petitjean • Responsable de la rédaction :
Marlène Oliva • Conception-impression : Up-Solutions
Montbéliard 03 81 98 65 84 • Photos : fonds CCAS

Tout courrier doit être adressé
à M. le Président du CCAS
Relais Parents/Assistants Maternelles,
place Émile Peugeot - BP 79
25702 Valentigney cedex

Un seul numéro de téléphone :
03 81 37 19 40
relaisassmat.valentigney@gmail.com

édito



Spectacle de Noël

Ça y est ! Après quelques mois de gestation,
un nouveau relais est né ! En effet, depuis dé-
cembre 2013, le Relais Parents Assistants Ma-
ternelles compte désormais une commune de
plus, Mandeure. Dorénavant, ce sera donc le
relais de Valentigney, Audincourt, Arbouans,
Mandeure.

La commune de Mandeure vient de signer une
convention pour être rattachée à ce relais. Ce
rattachement a pu voir le jour grâce au travail
en collaboration avec Marlène Oliva, vice-pré-
sidente du CCAS de Valentigney et de Cathé-
rine Andrieux, responsable du relais. Je tiens
à les remercier toutes les deux pour les temps
d'échanges forts en qualité et en convivialité
que nous avons eus. Cela va permettre à de
nombreuses assistantes maternelles de Man-
deure de ne plus être isolées. Les assistantes
maternelles ainsi que les parents pourront avoir
enfin accès plus facilement aux informations
concernant les droits et les devoirs de chacun.

Ce partenariat va pouvoir proposer des forma-
tions, des espaces de rencontre, ainsi que des ac-
tivités ciblées pour les assistantes maternelles de
la commune de Mandeure. Je pense également
que des échanges entre professionnels de la pe-
tite enfance seront plus faciles et sont attendus
par les assistantes maternelles de Mandeure.
Pour les parents, cela leur permettra d'avoir
des réponses à leurs questions plus rapidement.
Une réunion d'information vous sera proposée
courant janvier à Mandeure avec la présence de
C. Andrieux, M^{me} Nappez et moi-même.
Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'an-
née, sans oublier vos enfants ainsi que tous vos
proches.

« Bientôt Noël... Cette jolie période de l'année où
l'on ne songe plus au passé ni au futur mais rien
qu'aux présents ! » (Antoine Chuquet)

*Nadine BERGER, adjointe au maire en
charge de la petite enfance de Mandeure*

accueil du public

À Audincourt

- au pôle enfance éducation : les mercredis de 13 h 30 à 17 h sans rendez-vous,
- au 14 avenue Foch : les jeudis de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous.

À Valentigney

- au Relais "Les loustics", 12 rue de Valmont :
- les mardis de 13 h 30 à 17 h sans rendez-vous
- les mercredis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.



Enquête : la professionnalisation de l'assistante maternelle



Atelier arts plastiques

En juin 2013, Séverine Kachler, stagiaire éducatrice de jeunes enfants a réalisé un questionnaire (questions ouvertes ou à choix multiples) sur la professionnalisation des assistantes maternelles. Elle remercie celles qui ont bien voulu y répondre. Voici le résultat de son enquête :

Les assistantes maternelles ont choisi ce métier pour :

- travailler avec des enfants (41 %)
- le côté pratique de travailler à leur domicile (27 %)
- le métier en globalité (23 %)
- n'ont pas répondu à cette question (9 %)

Être assistante maternelle, pour une assistante maternelle c'est :

- un métier mal reconnu (25 %)
- un soutien à la parentalité et au lien enfant/parent (25 %)
- participer au développement de l'enfant (9 %)
- un métier mal payé et une attente des parents (8 %)
- n'ont pas répondu à cette question (33 %)

Le métier d'assistante maternelle c'est :

- garder des enfants (11 %)

- accueillir des enfants (45 %)
- éveiller des enfants (44 %)

Selon les assistantes maternelles, leur entourage pense de leur métier que :

- c'est un métier sous-estimé (25 %)
- c'est facile de s'occuper d'enfant et ne reconnaisse pas leur métier (26 %)
- ne donnent pas leur avis (49 %)

Raisons de se professionnaliser :

- reconnaissance du métier (50 %)
- accéder à un autre métier (10 %)
- améliorer ses connaissances de l'enfant (20 %)
- répondre aux questions des parents (20 %)

Pour les assistantes maternelles, se professionnaliser c'est :

- savoir reconnaître les besoins des enfants (10 %)
- être un relais des parents (10 %)
- devenir professionnelle (10 %)
- éduquer (10 %)
- accéder à la discrétion (10 %)
- être reconnue dans le monde du travail (20 %)
- avoir un avis qui compte aux yeux des autres professionnels (10 %)

- être à l'écoute des parents et les rassurer (10 %)
- faire des formations (10 %)

La professionnalisation, une mission du RPAM :

- oui (62 %)
- non/ne sait pas (38 %)

Le Loustic'infos c'est :

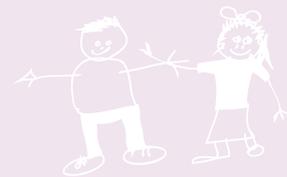
- un moyen de se professionnaliser (45 %)
- des informations (33 %)
- pas d'avis sur la question (22 %)

Le Loustic'infos, on y lit quoi :

- tout (46 %)
- les dossiers (9 %)
- les infos pratiques (9 %)
- les fiches idées (18 %)
- n'ont pas répondu à la question (18 %)

Les pédagogies dans le Loustic'infos :

- apportent des connaissances (57 %)
- donnent envie d'en apprendre plus (14 %)
- ont un intérêt informatif (15 %)
- n'ont pas donné leur avis (14 %)



La formation continue : une première en Franche-Comté

Une assistante maternelle d'Audincourt et deux assistantes maternelles d'Arbouans ont souhaité valoriser leurs expériences en entreprenant une VAE (validation des Acquis et de l'Expérience) proposée par l'institut Ipéria*. Obtiendront-elles leur diplôme de niveau V reconnu par la branche professionnelle et la Convention Collective ? En attendant leur passage devant le jury prochainement, elles ont bien voulu répondre à mes questions et je les en remercie...

Catherine Andrieux : depuis quand êtes-vous assistante maternelle ?

Edwige Stanislawski : houlà ! Cela doit faire 10 ans que je suis assistante maternelle. J'étais fonctionnaire à responsabilités moyennes mais après la naissance de mon fils j'ai souhaité continuer à être présente pour lui tout en me rendant utile en m'occupant également d'autres enfants.

Catherine Andrieux : pourquoi avez-vous fait cette VAE qui n'est pas obligatoire ?

Edwige Stanislawski : j'ai décidé de faire cette VAE pour faire reconnaître mes compétences professionnelles, souvent peu ou mal valorisées, par les proches, les parents-employeurs et surtout les personnes qui ne travaillent pas à leur propre domicile. Si j'obtiens ce nouveau diplôme à 38 ans, ce sera pour moi en plus d'une reconnaissance professionnelle, une reconnaissance sociale. Une expérience de plus dans ma vie qui ne peut être que bénéfique. C'est la première formation continue que je fais.

Catherine Andrieux : maintenant que votre livret de pratiques est terminé et que vous allez passer prochainement votre oral devant un jury, qu'avez-vous pensé du suivi de 24 heures passées avec les intervenants professionnels d'IRFA Bourgogne département Pazzapa ?

Edwige Stanislawski : sans vouloir froisser personne, je pense que le temps de préparation de ce dossier a été trop court. Les documents relatant ce que nous devons produire sont pour trois professions différentes à la fois : assistante maternelle, employée familiale et assistante de vie.



VAE assistantes maternelles en formation

Chacune de ces professions devrait être différenciée avec des fiches spécifiques.

Catherine Andrieux : encouragez-vous d'autres assistantes maternelles à passer la VAE ?

Edwige Stanislawski : oui, bien sûr que oui. Obtenir ce diplôme, même s'il n'améliorera en rien nos rémunérations, c'est toujours un bagage en plus et il en ressort une fierté personnelle propre à chacun qui ne peut que nous "rebooster" en ces temps difficiles... Et qui sait ? Peut-être même faire changer les mentalités ; une assistante maternelle est réellement une professionnelle de la petite enfance et ce métier n'est pas un travail de tout repos bien au contraire.

Catherine Andrieux : que vous apporte la formation continue ?

Cathy Pagnot : chaque formation m'apporte énormément. Sur le plan professionnel : une réflexion sur mon travail quotidien. Chaque stage me permet de prendre du recul et d'évoluer dans mes relations avec les parents et les enfants. Sur le plan personnel : c'est un enrichissement de mes connaissances. J'ai participé à 5 formations continues. Cela se passe dans une bonne ambiance et des liens se créent entre professionnelles.

Catherine Andrieux : à combien de formations avez-vous participé ?

Christine Kubacki : J'ai participé à 9 formations. Elles se font toujours le samedi, hors

du temps de travail pour être présente la semaine avec les enfants. Mes employeurs facilitateurs sont très contents et fiers de ma participation et des connaissances que j'applique, suite à ces formations. Le métier d'assistante maternelle est un métier évolutif. Il faut être performant.

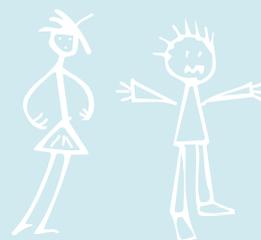
Catherine Andrieux : et l'avenir, comment le voyez-vous ?

Christine Kubacki : me métier d'assistante maternelle est un travail de création et d'éveil. Il ne faut pas oublier le soutien de sa propre famille. Sans leur accord, ce travail n'est pas possible à notre domicile. J'envisage peut-être de travailler au domicile des parents. En ce moment, dans mon village, nous avons sollicité le relais pour mettre en place des animations depuis qu'un espace pour le périscolaire a vu le jour.

Félicitations à toutes les cinq pour l'obtention du diplôme : certification par VAE "assistant maternel, garde d'enfants" !

**Ipéria : institut de la professionnalisation des emplois de la famille accompagne les salariés et leurs employeurs dans leurs démarches de formation depuis plus de quinze ans.*

Formations 2014



En 2014, voici les formations qui vous sont proposées.

Renseignez-vous auprès du relais pour vous inscrire et connaître les démarches à suivre.

Initiation informatique	1 ^{er} semestre 2 ^e semestre	RAM Valentigney RAM Montbéliard RAM Bouclans
Prendre soin de soi module 1	début 2014 mars 2014 juin 2014	RAM Héricourt RAM Voujeaucourt RAM Boussières
Favoriser la bientraitance envers les enfants	18 janvier, 1 ^{er} et 15 février 2014 18 janvier, 1 ^{er} et 15 février 2014	RAM L'Isle-sur-le-Doubs RAM Vieux-Charmont
Construire son livret d'accueil	17 et 24 mai 2014	RAM L'Isle-sur-le-Doubs
Préparation au certificat de prévention secours	15, 29 mars et 5 avril 2014	RAM L'Isle-sur-le-Doubs
Gérer les situations difficiles de l'enfant	2 ^e semestre	RAM L'Isle-sur-le-Doubs
Préparation des repas	mars et avril 2014	RAM Étupes
Éveil sportif et motricité	2 ^e semestre	RAM Voujeaucourt
Éveil de l'enfant	2 ^e semestre	RAM Valentigney

Votre situation change, ou votre adresse ou numéro de téléphone, vous avez une disponibilité ?

N'oubliez pas d'en informer le relais pour que l'information diffusée aux parents soit la plus juste.

Réglementation siège auto

Depuis juillet 2013 le texte qui s'appliquait aux systèmes de retenue pour enfants était le règlement R44-04. Ce dernier sera progressivement remplacé par le nouveau règlement R129 et ce jusqu'en 2014 où il sera complètement supplanté. Selon ce nouveau règlement les sièges ne sont plus classés par groupes de poids mais homologués selon la taille de l'enfant, qui devra donc être clairement indiquée au moment de l'achat et en permanence sur le siège.

Les enfants devront être installés dos à la route jusqu'à 15 mois, alors que le R44 limite cette obligation à 9 kg, poids parfois atteint à l'âge de 6 mois (Assistants maternelles magazine n° 105).

Taxe Prud'hommes

La taxe pour les Prud'hommes de 35 € que doit s'acquitter, depuis le 1^{er} octobre 2011, toute personne engageant une action en justice, sera supprimée en 2014, annonce faite par la ministre de la justice, Christiane Taubira, en juillet 2013.



Atelier lis avec moi

L'aide à la prise de médicaments par des assistantes maternelles

Décret du 15 mars 2012 relatif au référentiel fixant les critères d'évaluation d'agrément des assistants maternels confirme la Circulaire du 27 septembre 2011 de la direction de la sécurité sociale et de la direction générale de la santé. Sur autorisation écrite des parents avec l'ordonnance rédigée par le médecin mentionnant que la prise du

médicament n'exige pas la présence d'un auxiliaire médical.

Si le médicament prescrit ne présente pas de difficultés particulières ni de nécessité d'apprentissage, et lorsque le médecin n'a pas demandé l'intervention d'un auxiliaire médical, l'assistante maternelle peut administrer le médicament. Cette aide est considérée comme un acte de la vie courante. Réponse ministérielle publiée le 3 octobre 2012.

- **Le lundi, une fois par mois de 9 h à 11 h** : à Arbouans dans le bâtiment de l'accueil périscolaire, 12 rue des Écoles.
- **Le jeudi de 9 h 30 à 11 h** : à Audincourt au relais situé au centre social Renée Lods, 14 avenue Foch
- **Le vendredi de 9 h 30 à 11 h** : à Valentigney au relais "Les loustics", 12 rue de Valmont.
- **Le mardi après-midi de 14 h à 17 h et les mercredi matin de 9 h à 11 h 30** : l'espace d'éveil et jeux "Les loustics", adapté aux tous petits, est ouvert librement aux assistantes maternelles.

Janvier 2014

LUNDI de 9 h à 11 h	MARDI de 8 h 45 à 9 h 45	JEUDI de 9 h 30 à 11 h	VENDREDI de 9 h 30 à 11 h
	7 ÉVEIL MUSICAL À JAPY 	9 PAS D'ANIMATION	10 ARTS PLASTIQUES AUX LOUSTICS 
		16 GALETTE AUX FORGES 	17 PAS D'ANIMATION
20 GALETTE À ARBOUANS 	21 ÉVEIL MUSICAL À JAPY 	23 LIS AVEC MOI À JAPY 	24 ARTS PLASTIQUES AUX LOUSTICS 
		30 BRICOLAGE AUX FORGES 	31 LIS AVEC MOI AUX LOUSTICS 

Février 2014 *vacances scolaires : du lundi 24 février au dimanche 9 mars*

LUNDI de 9 h à 11 h	MARDI de 8 h 45 à 9 h 45	JEUDI de 9 h 30 à 11 h	VENDREDI de 9 h 30 à 11 h
	4 ÉVEIL MUSICAL À JAPY  GROUPE DE PAROLE DE 20 H À 21 H 30	6 COMPTINES AUX FORGES 	7 ARTS PLASTIQUES AUX LOUSTICS 
10 HISTOIRES À ARBOUANS 		13 JEUX SENSORIELS AUX FORGES 	14 JEUX PSYCHOMOTEURS AUX LOUSTICS 
	18 ÉVEIL MUSICAL À JAPY 	20 LIS AVEC MOI À JAPY 	21 ARTS PLASTIQUES AUX LOUSTICS 

Mars 2014

LUNDI de 9 h à 11 h	MARDI de 8 h 45 à 9 h 45	JEUDI de 9 h 30 à 11 h	VENDREDI de 9 h 30 à 11 h
			7 LIS AVEC MOI AUX LOUSTICS 
		13 BRICOLAGE AUX FORGES 	14 PAS D'ANIMATION
	18 ÉVEIL MUSICAL À JAPY 	20 COMPTINES AUX FORGES 	21 ARTS PLASTIQUES AUX LOUSTICS 
24 BRICOLAGE À ARBOUANS 		27 LIS AVEC MOI À JAPY 	28 BRICOLAGE AUX LOUSTICS 

ram infos idées



Bricolage : bonhomme de neige sous cloche

Matériel

- un verre à pied en plastique
- un pistolet à colle et de la colle,
- des petites boules de coton de deux grosseurs différentes
 - des yeux mobiles,
 - des gommettes
- du coton, du ruban, des boutons,
- des chutes de tissus rouge, orange
- une chenille pour le bonnet



Réalisation

Coller deux boules de coton ensemble. Coller ensuite les yeux, réaliser un nez avec un petit morceau de papier ou de tissu orange.

Enrouler et coller de la chenille blanche pour le bonnet, des boutons et du tissu pour son habit. Coller un morceau de coton sur la base du pied du verre, puis coller le bonhomme.

Retourner le verre et percer l'extrémité pour passer le ruban qui permettra de suspendre le mobile. Rentrer le bonhomme dans le verre et coller la base avec le pistolet à colle. Coller du ruban pour la finition.



Recette : bonbons croustillants à la tomate et au chèvre

Ingrédients

- 400 g de tomates pelées
- 8 feuilles de brick
- une bûche de chèvre
- 75 g d'amandes effilées
- 4 cuillères à soupe de miel,
- 1 œuf battu
- sel, poivre et ciboulette (vous pouvez ajouter d'autres aromates, thym, basilic...)

Préparation

Pour 8 bonbons, préchauffer le four à 180°. Préparer 8 bâtonnets de chèvre en le coupant dans le sens de la longueur. Couper les tomates pelées en 4 dans le sens de la longueur. Sur une feuille de brick, disposez 2 morceaux de tomate, une tranche de chèvre, un peu d'amandes, une cuillère à café de miel, sel, poivre. Roulez la feuille de brick. Fermez les extrémités comme un bonbon : maintenir avec de la ciboulette. Passer un pinceau avec un jaune d'œuf. Mettre 10 mn au four. Servir avec une salade verte. Bon appétit.



Comptine : « il fait froid ! »

Brr ! Brr ! Brr !
Il fait froid ! Froid ! Froid !
Pour nous réchauffer, nous allons sauter !
Sur un pied (sautez sur un pied),
Sur l'autre pied (sautez sur l'autre),
Puis sur les deux pieds !

